











Tests	Norme DIN/EN	Sol design MeisterDesign. life® DL 800
-------	--------------	--








Données générales sur la structure du produit

Type de revêtement :	Planche multi-couche et semi-rigide avec une couche de revêtement résistante à l'abrasion et décorative
Épaisseur totale :	env. 5 mm
Dimensions utiles : (longueur × largeur)	1830 × 214 mm
Structure du produit :	a. Surface <i>Puretec</i> ® multicouche avec couche d'usure en polyuréthane (sans PVC) b. Plaque de support <i>ecuran</i> - étanche, semi-élastique, sans PVC c. Contre-parement

Données techniques

Système de verrouillage :		Maxiclic
Classe de sollicitation :	ISO 10 874	23 33
		
		
	Comportement électrique:	EN 1815 Tension sur les personnes Up < 2kV
	Résistance à l'abrasion :	EN 15 468 (procédure B) IP ≥ 5 000
	Propriété de surface antibactérienne:	ISO 22196 Efficacité de la propriété antibactérienne contre Staphylococcus aureus ATCC 6538P « forte », valeur de l'effet antibactérien A ≥ 3.
	Résistance aux chocs :	EN 13 329 (annexe F) ≥ 1 600 mm
	Classe de tachabilité :	EN 438-2/25 Groupe 1: degré 5 Groupe 2: degré 5 Groupe 3: degré 4 Les patins ou roulettes colorés en caoutchouc ou en matière plastique ainsi que les pneus foncés des voitures, vélos ou appareils sont susceptibles de causer des décolorations sur les revêtements de sol. Utilisez dans la mesure du possible des patins, roulettes ou pneus de couleur claire sans migration.
	Tenue à la lumière :	EN ISO 105 ≥ Niveau 6 sur l'échelle de la laine bleue
	Comportement au feu :	EN 13 501 C _{fl} -s1 (difficilement inflammable)
	Résistance au glissement :	EN 14 041 / 13 893 DS

Données techniques

	Émissions de formaldéhyde (E1 = 0,1 ppm) :	EN 717-1	≤ 0,05 ppm
	Teneur en pentachlorophénol :	EN 14 041	< 5 ppm
	Empreinte après sollicitation constante :	EN ISO 24343-1	≤ 0,1 mm
	Tenue aux roulettes de chaises :	EN 425	Pas d'altérations ou dommages visibles causés par les roulettes souples, conformes aux normes (type W)
	Tenue au déplacement simulé de pieds de meubles :	EN 424	Aucun dommage apparent
	Sols chauffants :		Convient aux sols chauffés par circuits d'eau chaude. Un chauffage par le sol électrique est toujours approprié lorsqu'il peut être intégré à la chape ou à la dalle de béton et qu'il n'est donc pas posé sur la dalle comme une natte chauffante. Les boucles de chauffage tuyaux câbles doivent couvrir la surface de la pièce en totalité et non partiellement. Si les surfaces ne sont chauffées que partiellement, le revêtement de sol devra être équipé de joints de dilatation (rails éléments de système). La température maximum de surface ne doit pas excéder 29°C. La pose du sol sur des nattes chauffantes est possible uniquement avec un système autorégulant qui maintient la température de surface à 29°C. La pose ne peut être agréée dans tous les autres cas.
	Refroidissement par le sol :		Une fiche technique séparée est disponible pour la pose sur les constructions de sols refroidis.
	Résistance au passage de la chaleur :	EN 12 667	0,01 (m²K)/W; avec MEISTER-SilenceGrip : 0,02 (m²K)/W
	Conductivité thermique :	EN 12 667	0,25 W/(m*K)
	Réduction du bruit des pas :	DIN EN ISO 10140-3	avec MEISTER-SilenceGrip: 14 dB
	Qualité antidérapante :	DIN 51 130 BGR 181	R 9

Tolérances

	Précision d'angles des éléments :	EN 16 511	Valeurs théoriques atteintes
	Linéarité des chants :	EN 16 511	Valeurs théoriques atteintes
	Affleurement de surface :	EN 16 511	Valeurs théoriques atteintes
	Interstice aux joints :	EN 16 511	Valeurs théoriques atteintes

Données générales relatives à l'écologie, la pose et l'entretien

	Ecolabel « Ange bleu » :	RAL-UZ 120	accordé
	Élimination :		Chutes éliminables avec les ordures ménagères (p. ex. traitement thermique). Grandes quantités éliminables selon les règlements communaux (p. ex. élimination aux parcs de recyclage). Une récupération énergétique dans des usines autorisées est recommandée.
	Nettoyage et entretien :		Nettoyage de fin de travaux : Dr. Schutz Nettoyant PU Nettoyage courant : Dr. Schutz Nettoyant PU Soins d'entretien : Dr. Schutz Polish satiné
	Domaines d'application :		Le sol convient pour toutes les pièces d'habitation et pour les locaux commerciaux à usage élevé tels que grands bureaux, bâtiments publics, etc. Ce sol convient à une pose en milieu humide/mouillé (selon Classe W1-I, p.ex. salle de bains). Ce sol ne convient pas pour la pose à l'extérieur, ainsi que dans des cabines de douche, dans les locaux sanitaires publics et dans des saunas. Les salles de traitement et cabinets médicaux sont soumis à des exigences spéciales.
	Conditions préalables à la pose :	DIN 18 365	Les supports de pose doivent être considérés comme prêts à la pose conformément aux règles du métier universellement reconnues dans le respect de la norme VOB, partie C, DIN 18 365 « Travaux de revêtement du sol ». Le support de pose doit être sec (pour les supports minéraux, max 2 % d'humidité résiduelle, 1,8 % pour les sols chauffants ; 0,5 % pour les chapes en anhydrite, 0,3 % pour les sols chauffants, mesures avec des appareils CM), plan, solide et propre. En outre, les irrégularités de 3 mm/premier mètre et de 2 mm par mètre pour le reste doivent être égalisées selon DIN 18 202, tableau 3, ligne 4. Nous recommandons la fiche technique d'instruction 02 de l'Association centrale de la pose de parquets et de sols et du BEB. Pour la pose flottante, il faut utiliser la sous-couche isolante Silence Compact / SilenceGrip de MEISTER (coefficient de stabilité > 400 kPa) faisant partie intégrante du système. Toute autre sous-couche isolante doit remplir les critères plus élevés de la fiche technique « TM 1 » de la classe MMFA 2. Les instructions de pose fournies avec le produit doivent être respectées.



www.bauer-engel.de/uz120

MeisterWerke Schulte GmbH se réserve le droit d'effectuer des modifications sur les matériaux et la construction dans la mesure où elles contribuent à améliorer la qualité.